



Commission scolaire
DES PHARES



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

L'Harmonie du Mistral : un retour marqué par l'or

Mont-Joli, le 25 mai 2012 – L'Harmonie de l'école du Mistral s'est positionnée avantageusement lors du Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec, qui s'est déroulé à Sherbrooke les 17, 18 et 19 mai 2012. **Les ensembles de l'Harmonie sont revenus, encore une fois, uniquement avec des notes d'or.**

« Ce concours, auquel participent annuellement les élèves de l'harmonie de l'école du Mistral, leur offre une expérience extraordinaire. De plus, les commentaires des juges et le pointage nous permet de connaître nos points forts et les améliorations à apporter », souligne Noëlline Banville, enseignante du programme d'enrichissement. **Pour 2012, les juniors, avec un pointage de 86.5 %, ont reçu une note d'or, ce qui les place au 4^e rang de leur catégorie. Les intermédiaires, grâce à un pointage de 89.5 %, obtiennent une note d'or les plaçant au second rang de leur catégorie. Ils ont remporté un prix de 50 \$. Les avancés, qui concouraient dans la catégorie des 20 ans et moins, ont mérité une note d'or avec un pointage de 86.5 % les classant en 5^e place.**

« Nous sommes toujours fiers de nos élèves, qui reviennent de cet événement avec un positionnement plus que satisfaisant. Leur excellence favorise le rayonnement de l'école du Mistral et de La Mitis. Cependant, ce qui nous rend encore plus fiers, c'est le travail et le plaisir qu'ils y mettent tout au long de l'année. Nous sommes aussi conscients de la chance que nous avons de compter sur l'implication des parents et aussi sur des enseignantes dévouées et généreuses, Mmes Noëlline Banville et Josée Plante, qui savent motiver les élèves », indique M. Renaud Bouillon, directeur de l'école du Mistral.

L'Harmonie du Mistral désire offrir la chance à la population d'assister au dernier spectacle de l'année scolaire. **Deux représentations auront lieu les 30 et 31 mai prochains.** Les personnes qui désirent voir performer ces jeunes peuvent présentement



se procurer des billets auprès des élèves et du personnel de l'école ou en communiquant au 418 775-7206, poste 2616. Bienvenue à toute la population !

-30-

Source : Noëlline Banville, enseignante
Harmonie enrichie de l'école du Mistral
418 775-7206

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.

